



MODALITÉ D'ACCUEIL ET D'ACCÈS AUX SERVICES POUR LES PUBLICS

- Accueil physique sur rendez-vous auprès de la délégation régionale : Unifaf PACAC, Tour Méditerranée
65 avenue Jules Cantini, 13298 MARSEILLE CEDEX 20
- Des permanences et RDV à la demande peuvent être organisés à la demande sur chaque département de la région

Téléphone : 04 91 14 05 40
Du lundi au jeudi 9h-12h00 / 14h-17h30
Le vendredi 9h-12h00 / 14h-16h00

CONTACTS ET INFORMATIONS A USAGES DES PROFESSIONNELS

| | |
|----------------------|---|
| Niveau CEP 1 | Mounira Ahmada T : 04 91 14 09 73 mounira.ahmada@unifaf.fr |
| Niveau CEP 1 | Christel Cazottes T : 04 91 14 05 40 christel.cazottes@unifaf.fr |
| Niveau CEP 1, 2 et 3 | Cyril Boullen T : 04 91 14 09 70 cyril.boullen@unifaf.fr |

[Les contacts de la délégation PACA-Corse](#)

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE SPRO

Depuis 2008, les services régionaux d'Unifaf informent, conseillent et orientent au quotidien les salariés dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets de formation, les métiers et leurs qualifications (CF Observatoire de branche) et sur les différents dispositifs de financement, l'offre de formation et les partenariats possible. Cette fonction « information-conseil » « salariés » inscrite dans les orientations stratégiques du projet d'évolution stratégique de l'OPCA dès 2008 et désormais bien intégrée dans les pratiques. Son action vise trois types de publics :

- Les salariés de la branche sociale, médico-sociale et sanitaire Salariés en CDI dans la Branche (avec un projet dans la Branche ou hors Branche).
- Bénéficiaires d'un CIF-CDD pris en charge par Unifaf.
- D'autres bénéficiaires qui ont une expérience forte dans la branche.

[Accéder à la vidéo de présentation](#)

L'OFFRE DE SERVICE

L'offre d'information, de conseil et d'orientation d'Unifaf cible plus particulièrement :

- Les salariés de la branche sociale, médico-sociale et sanitaire, salariés en CDI dans la Branche (avec un projet dans la Branche ou hors Branche).
- Les bénéficiaires d'un CIF-CDD pris en charge par Unifaf.
- D'autres bénéficiaires (ex : demandeurs d'emploi) qui ont une expérience forte dans la branche

Dans ce cadre, Unifaf offre les principaux services suivants :

- Un accueil physique dans votre Délégation régionale d'Unifaf (sur rendez-vous).
- Des permanences physiques dans chaque département (sur rendez-vous).
- De l'information en ligne, disponible 24h/24, fiable et structurée, actualisée régulièrement sur le [site](#)
- Un accès à des ressources pédagogiques sur les métiers et les emplois de la Branche ainsi que sur le territoire sur lequel le bénéficiaire souhaite s'informer.
- Un accès à des réunions d'information collectives et la possibilité de s'y inscrire en ligne sur le site de l'organisme

Des ateliers thématiques (ex : Vérifier la faisabilité de son projet, Bâtir son projet...)

FOCUS SUR L'OFFRE DE SERVICE SPRO ET CEP

Ainsi, dans le cadre du SPRO et du CEP, Unifaf offre :

- Pour le SPRO et le niveau 1 du CEP, un service d'accueil et d'information par :
 - Un accueil téléphonique permettant de repérer ce qui relève de la stricte demande d'information ou d'une autre demande utile à relayer vers le N° vert du SPRO
 - Un service d'accueil et d'information à distance par :
 - ✓ [Un e-mail dédié](#) permettant d'établir un premier contact avec Unifaf
 - ✓ [Un site internet dédié](#) qui outre des informations sur le CEP, propose des outils et services d'information sur les métiers et filières de la branche, les données nationales sur les métiers, l'emploi et la formation, les données régionales sur les métiers, l'emploi et la formation
 - ✓ Des modules d'accompagnement en ligne : (20 minutes chacun) : bâtir son projet professionnel, changer de métier, valider la faisabilité de son projet, préparer ses entretiens, réussir ses entretiens, parler de soi, mesurer l'impact de son image.
- Sur le niveau 2 du CEP, Unifaf délivre une information ciblée et une offre de conseil qui s'appuie sur :
 - 4 types d'outils en ligne types d'outils en ligne pour aider le bénéficiaire à passer « De l'idée au projet », soit des outils : des outils d'information sur les métiers et les filières de la branche issus des travaux de l'Observatoire et de l'Enquête emploi, des outils de lecture des données nationales sur les métiers, l'emploi et la formation , des outils de lecture des données métiers, emploi et formation en région et des modules d'e-accompagnement en ligne (vidéos, modules de formation en ligne, etc.) qui donnent des premières indications sur les questions à se poser, les ressources à mobiliser, etc.
 - Un entretien-diagnostic / un entretien-projet avec un conseiller pour définir avec le bénéficiaire le plan d'actions utile

- Un atelier pour être guidé, en groupe restreint, dans la construction et la formulation du projet: l'atelier « projet ». (D'autres ateliers peuvent être mobilisés : VAE ou Bilan de Compétence. L'objectif est de faire émerger le projet de la personne : quel est -il ? Quelles sont les façons d'y parvenir (VAE, formation ...) et de voir s'il est valide.
- Sur le niveau 3 du CEP, le bénéficiaire est appuyé par le référent pour traduire son projet d'évolution professionnelle en plan d'actions, comportant ou non de la formation, et pour monter les dossiers ad hoc (appui dans la définition de la stratégie et le respect des procédures), notamment en matière d'ingénierie financière. Unifaf, s'appuie pour cela sur l'ensemble des dispositifs existants : VAE droit commun, dispositif de soutien de branche, PLAN, PPro , CIF, CPF...

POUR EN SAVOIR PLUS

[Le site d'Unifaf](#)

[Compléments sur l'offre de services](#)